SM le Roi préside une séance de travail sur le secteur énergétique

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 17-04-2008 01:40:36

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, mardi au Cabinet Royal à Rabat, une séance de travail relative à l'examen des conclusions de la première phase de l'étude stratégique du secteur énergétique, composante électrique.

Cette étude, financée par le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social, comporte également une deuxième phase relative à la mise en place d'une stratégie renouvelée et la planification des capacités à l'horizon 2020-2030 et une troisième phase portant sur la réorganisation du secteur.

Les conclusions de la première phase de cette étude ont été présentées à SM le Roi par Mme Amina Benkhadra, ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, qui a tout d'abord rappelé le contexte énergétique mondial marqué par la hausse continue des prix du pétrole et ses répercussions sur les finances publiques.

Elle a ensuite présenté la problématique énergétique nationale, les enjeux et les défis à relever en terme de sécurité des approvisionnements et de diversification des sources d'énergies par le développement des sources énergétiques nationales et la mise en place d'un programme national d'efficacité énergétique dans le cadre d'une vision stratégique intégrée.

Concernant le volet électrique de cette stratégie et compte tenu de la croissance soutenue de la demande tirée par le développement économique et social que connaît le Maroc, un plan d'actions prioritaires pour la période 2008-2012 a été examiné en vue de répondre aux besoins du pays en électricité.

A cet effet, Sa Majesté le Roi a donné Ses Hautes Instructions pour la mise en oeuvre d'un plan national coordonné en vue de traiter les problématiques relatives à l'offre et à la demande d'électricité.

Pour ce qui est de l'offre, il s'agit essentiellement d'accélérer les plans d'équipement à l'horizon 2012 et l'exécution d'un plan multi- annuel construit autour de cinq mesures urgentes.

S'agissant de la demande, le plan national prévoit une mobilisation pour l'adoption de mesures urgentes d'efficacité énergétique et de réduction de la consommation à travers nortamment la généralisation des lampes à basse consommation et des chauffes-eau solaires notamment dans les bâtiments publics, la rationalisation de l'éclairage public, l'intensification des audits énergétiques au niveau des industriels, des agriculteurs et des collectivités locales, une tarification incitative à la réduction de la consommation ou à l'effacement de la pointe.

Pour exécuter ce programme d'actions, SM le Roi, que Dieu L'assiste, a recommandé une gouvernance spécifique à travers la mise en place d'un comité national d'orientation présidé par le

Premier ministre et un comité de pilotage présidé par la ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement et qui a la charge du suivi de l'exécution des actions opérationnelles à travers 7 groupes de travail dédiés.

Ont pris part à cette séance de travail, le Premier ministre, M. Abbas El Fassi, le ministre de l'Intérieur, M. Chakib Benmoussa, le ministre de l'Economie et des Finances, Salaheddine Mezouar et le ministre de l'Industrie, du Commerce, des nouvelles technologies et des investissements extérieurs, M.Ahmed Réda Chami.

MAP